

SÛRETÉ - ACCÈS SANS ESCORTE AUX ZONES DE SÛRETÉ À ACCÈS RÉGLÉMENTÉ (11.2.6.2)

Publics

Formation destinée à toute personne autorisée à accéder aux zones de sûreté sans accompagnement, afin de garantir une compréhension approfondie des réglementations, des responsabilités et des bonnes pratiques pour maintenir la sécurité dans ces zones sensibles.

Objectifs

- Acquérir une compréhension complète des mesures de sûreté nécessaires pour accéder aux zones réglementées des aéroports sans escorte, tout en respectant les normes de sécurité et les réglementations en vigueur.

Pédagogie

- Formation dispensée par un formateur certifié ENAC (École Nationale de l'Aviation Civile), garantissant une expertise reconnue.
- Supports de cours officiels certifiés ENAC, combinant cours magistraux et travaux pratiques pour une approche complète et interactive.

Coût de la formation

- À partir de 150€ par personne.
- Tarif adapté à vos groupes nous consulter.



LIEU

Guadeloupe,
Réunion, Guyane.

PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise du français
parlé et écrit.

Formation 11.2.2 validée

VALIDITÉ

3 ans

RESPONSABLE

Carole Marchand

DURÉE

Initiale : 3h

Récurrente: 2h

ACCESSIBILITÉ PSH

Accompagnement spécifique
pour les personnes en situation
de handicap.

DÉLAI D'ACCÈS

48 H.

VALIDATION.

Contrôle théorique des
compétences

Évaluations sommatives et
formatives

(QCM) ou (QCU)

Note minimale pour réussir :
12/20

RÉSULTATS

Taux de satisfaction **100%**

Taux d'obtention **100%**

MAJ Jan 2026

K_IND_01_09



Programme

Connaissance des actes d'intervention illicites et des menaces actuelles :

- Étude des actes illicites passés et des menaces contemporaines.
Analyse des prescriptions légales applicables.

Élaboration d'une culture de sûreté solide :

- Promotion de la vigilance et de la responsabilité collective sur le
lieu de travail. Sensibilisation aux enjeux de la sûreté pour renforcer
les pratiques sécuritaires

Connaissance de la menace interne et de la radicalisation :

- Identification des risques liés à la menace interne. Détection des
signes précurseurs de radicalisation et actions à entreprendre.

Objectifs et organisation de la sûreté aérienne :

- Présentation des objectifs stratégiques et des structures
organisationnelles de la sûreté. Rôles et responsabilités des
différents acteurs.

Configuration du poste d'inspection/filtrage :

- Organisation et optimisation des postes d'inspection et de filtrage
pour garantir une efficacité maximale. Procédures et outils utilisés
pour le contrôle des personnes et des biens.

Cartes d'identification aéroportuaires et procédures de notification :

- Gestion et vérification des cartes d'identification aéroportuaires.
Signalement des anomalies et mise en œuvre des procédures de
notification

Avant d'accéder à cette formation, un agent doit avoir réussi la
vérification de ses antécédents prévue au point 11.1.3 de l'annexe du
règlement (UE) 2015/1998.



Guadeloupe

RUE AMÉDÉE BARBOTTEAU
IMMEUBLE IDAÏA
97122 MOUDONG SUD / JARRY

☎ +590 590 69 81 80

Réunion

Imm. Farman, 1er étage,
4 rue Henri Farman,
97438 DUPARC Sainte-Marie

☎ +262 262 66 85 85

Guyane

Rés. Coeur d'Ebene,
1 rue Wapa,
97354 RÉMIRE-MONTJOLY

☎ +594 694 13 51 33

Restez connecté !



aerokonsult_group



Aerokonsult Group



Aerokonsult

✉ formation.continue@aerokonsult-group.com